

Les régions de la FEEBF.

Leur sens ; leur mission ; leur organisation.

(Document validé par le Conseil d'Administration)

« Non seulement, en effet, la parole du Seigneur a retenti de chez vous dans la Macédoine et dans l'Achaïe, mais encore votre foi en Dieu s'est fait connaître en tout lieu, de telle manière que nous n'avons pas besoin d'en parler. »

1 Thessaloniens 1.8



Préalable

Suite à une réflexion au sein du Conseil d'Administration de la FEEBF en 2005, plusieurs chantiers ont été ouverts dont celui des régions. Un groupe de travail a fait un état des lieux de la vie des régions et a ouvert des pistes de changement. La pastorale nationale de Dijon, en 2006, a pu réagir vis à vis de ces pistes. Enfin, un audit de la FEEBF en 2007 a permis de cerner plus clairement les changements à opérer.

Les différents présidents des régions se sont retrouvés les 26-27 janvier 2009. Avec l'ensemble des éléments produits entre 2005 et 2009, ils ont travaillé à l'élaboration du présent document. Une ultime rencontre réunissant les 10 Présidents des régions et le Conseil d'Administration de la FEEBF s'est tenue le 25 septembre 2009 au Temple des Batignolles (Paris 17^{ème}).

Si, en 2006, on pouvait dire : « il y a très peu de mentions des régions dans l'ensemble de nos textes fondamentaux, preuve s'il en était que cette dimension n'a pas d'existence institutionnelle » (voir annexe 1, page 14), le présent travail est maintenant là pour dire que la vie régionale a tout son sens dans le cadre de notre projet fédératif.

Ce « document-outil du Secrétariat Général de la FEEBF » consacré aux régions a été rédigé pour :

- Affirmer la réalité de la vie régionale
- Harmoniser le fonctionnement des régions
- Préciser leurs missions et leur organisation dans le cadre de la FEEBF
- Présenter clairement **le rôle des présidents de régions** tel qu'il est entendu par la FEEBF afin que la dynamique régionale soit une véritable valeur ajoutée pour le projet fédératif.



1

La Mission Des Régions

LE BUT ET LES MISSIONS DE LA FEEBF

BUT

La FEEBF est au service des Églises et les Églises sont au service les unes envers les autres au travers de la FEEBF afin que l'Évangile soit annoncé à nos contemporains.

MISSIONS DÉCOULANT DU BUT

1/ ÉVANGÉLISER : Implanter et développer les Églises MIB et soutenir l'évangélisation dans les Églises majeures ; mission à l'étranger.

2/ SERVIR : Servir les Églises dans l'administratif, les finances, l'immobilier, le juridique.

3/ FORMER : Vocation, ministères, responsables, membres des Églises et jeunesse.

4/ COMMUNIQUER : Relation avec les autres Églises, communication interne et externe, partenaires français et étrangers.

2

Les régions tirent leur existence de la FEEBF. Leur vocation particulière, en lien étroit avec la FEEBF est **d'accompagner, d'encourager, d'exhorter et de servir les Églises et leurs responsables en vue de la croissance** de nos Églises fédérées, des postes d'évangélisation et des recherches pionnières. Elles seront donc des partenaires privilégiées en ce qui concerne **l'évangélisation et la formation** (points 1 et 3 de l'encadré).

La vie des régions se décline différemment selon les régions et les Églises qui en font partie. Ce sont elles les actrices de la vie des régions.

Puisque les régions participent à la mise en oeuvre des missions de la FEEBF, il est nécessaire d'être attentif à une bonne coordination entre le Conseil d'Administration de la FEEBF et le Siège, les différents départements, comités, commissions, et les régions (voir précisions au chap. 4).

2

L'Organisation Des Régions



*Par souci
d'harmonisation
nous choisissons
le terme de
« Convention
Régionale »*

PRINCIPES

Les régions n'étant pas indépendantes de la FEEBF, elles ne se constituent pas en associations déclarées : elles font partie de la structure de la FEEBF. Ceci allège leur fonctionnement administratif.

Chaque Église participe à la vie de la région en se faisant représenter par les délégués des Églises aux Conventions Régionales.

Dans un souci d'harmonisation, nous choisissons le terme de « Convention Régionale » pour désigner tout rassemblement organisé à l'échelle régionale. **Dorénavant, les documents officiels venant de la FEEBF ou des régions devront employer l'expression « Convention Régionale ».**

On parlera de « la Convention Régionale Baptiste Ile-de-France », de la « Convention Régionale Baptiste du sud-est », etc.

Cette appellation a l'avantage de pouvoir être déclinée de différentes façons : Si dans telle région ce sont les pasteurs qui se retrouvent on qualifiera la rencontre comme « Convention Régionale Baptiste – pastorale ». Si telle rencontre est ouverte à d'autres que des pasteurs (ce qui est à encourager dans notre dynamique baptiste), on utilisera simplement sur la convocation la mention « Convention Régionale Baptiste ».

Les régions peuvent être découpées en différents secteurs selon la décision de la région, en fonction de la nécessité de la vie de la région ou du regroupement des Églises. Ces secteurs peuvent faciliter la vie des régions étendues géographiquement. Tout nouveau découpage devra être ratifié par le Conseil d'Administration de la FEEBF (voir chapitre 5).

LES RESPONSABLES DES RÉGIONS

Chaque région a **un président, entouré d'une équipe**. Cette équipe peut être constituée d'un secrétaire et d'un trésorier pour les régions plus importantes qui en auraient besoin. Néanmoins il est important de mettre

*Le président,
avec son
équipe, anime
la vie
régionale*

l'accent, non sur le rôle classique d'un fonctionnement associatif, mais sur le rôle primordial du président de région évoqué ci-dessous. Il sera ainsi plus profitable **que cette équipe soit constituée de soeurs et de frères qui aident le président dans son rôle, qui est plus pastoral et relationnel qu'administratif ou financier**. Cette équipe pourra être constituée de plusieurs adjoints représentant en particulier les différents secteurs de la région s'il en existe.

La région soumet le nom du ou des candidats à la présidence au bureau du Conseil d'Administration de la FEEBF pour avis. Tout candidat à la présidence, pasteur ou non pasteur, devra être assuré du soutien de son Église locale.

Le président et les différents responsables sont élus par la région à la majorité simple, le quorum étant fixé à 70% des Églises et postes MIB de la région. Ils sont élus pour un mandat de 3 ans renouvelable une fois (sauf quand il n'y a pas d'autre possibilité dans la région).

Le président, avec son équipe, anime la vie régionale. Voici une liste des tâches incontournables au regard du projet et du fonctionnement de la FEEBF :

1. **Dynamiser l'évangélisation dans la région** en développant une stratégie d'implantation. Pour atteindre cet objectif il sera donc nécessaire de **provoquer des rencontres régulières** entre les Églises et entre leurs responsables. Des Conventions régionales sont essentielles pour la vie des régions et le développement de projets féconds. **Éveiller** entre les Églises et leurs responsables le sens de **la communion** et le souci les uns des autres permettra de développer d'efficaces et fraternelles collaborations¹.
2. **Accompagner et encourager** les Églises et postes de la MIB traversant des difficultés, et particulièrement les Églises qui se retrouvent sans pasteur. **En cas de conflit**, la région est souvent concernée en premier. Elle peut avoir la possibilité d'aider à la résolution du conflit, mais il peut être nécessaire de solliciter de l'aide extérieure². Les responsables de la région seront sensibles

¹ Il devient alors plus facile de **Porter les projets communs** suscités par la région ou par la FEEBF dans divers domaines : évangélisation, essaimages, formation, diaconie, soutien aux aumôneries, femmes, jeunesse, enfance, etc.

² **Rappel : Statuts de la FEEBF, article 7** : « Les Églises ou associations cultuelles ... s'engagent à soumettre les différends qui peuvent surgir entre elles ou dans leur sein à un

*Eveiller le
sens de la
communion
permet de
développer
d'efficaces et
fraternelles
collaboration*

aux capacités de leur région ainsi qu'à ses limites. Il est important que les instances de la FEEBF, averties de difficultés, informent le président de la région. Dans tous les cas les responsables des régions refuseront les colportages et les médisances (2 Cor 12 : 20). Dans la mesure où le Conseil d'Administration de la FEEBF aura mis en place, au niveau national, une structure de gestion des conflits habilitée à faire de la prévention, une formation des présidents de région en matière de gestion des conflits sera à suivre afin de garantir un minimum de cohérence à tous les échelons de la FEEBF.

5

3. **Visiter les Églises** pour encourager et pour fortifier les liens entre elles. Le conseil de la FEEBF encourage les Églises à inviter le président ou les adjoints. Le président pourra aussi faire une visite telle que les « visites fédératives » si une telle visite est sollicitée par l'Église ou demandée par la FEEBF. Le président de région préside (ou participe a minima de façon notable) tout « culte de **reconnaissance au ministère** » (en collaboration avec la CDM), ainsi que tout **culte d'installation** d'un pasteur dans une Église ou un poste MIB de sa région. Il pourra par ailleurs être sollicité pour le suivi des évaluations des ministères d'aumôneries.
4. **Représenter la FEEBF** auprès de certaines instance régionales, sous mandat exprès de la FEEBF. Dans certaines régions comme l'Ile-de-France, ce travail de représentation est particulièrement nécessaire.
5. **Être attentif à la bonne coordination** entre les instances de la FEEBF et la vie de la région³ en **relayant aux Églises certaines informations** émanant des instances de la FEEBF et réciproquement. Les difficultés rencontrées en la matière seront à signaler rapidement au siège de la FEEBF. **Participer aux rencontres** prévues entre les présidents des régions et les instances de la FEEBF qui auront lieu au moins une fois par an, soit à l'occasion d'un Conseil de la FEEBF, soit en profitant d'une pastorale ou en organisant une rencontre spécifique, relève de fait des **obligations fondamentales des présidents de régions**.

ou plusieurs arbitres choisis par elles d'un commun accord et pris au sein de la Fédération. Elles s'engagent à se conformer sans appel à la décision qui interviendra. »

³ Si besoin, **Suivre** en coordination avec la FEEBF **les Églises en cours d'adhésion** de la région.

3

La Région et les Questions Financières

Chaque région peut disposer d'un compte consolidé chaque année dans les comptes de la FEEBF, chaque région étant redevable à la FEEBF (fonctionnement identique à celui des Postes de la MIB).

Les régions ne prennent pas d'engagements financiers qu'elles ne peuvent assurer elles-mêmes, sauf accord et soutien particulier du Secrétaire Général la FEEBF. Selon les besoins de la région, une participation minimale aux frais peut être demandée aux Églises de la région selon la décision de la région, sans doute sous forme d'une cotisation.

Quant au remboursement des frais pour les visites dans les Églises,

- Si le président de région ou un de ses adjoints est reçu dans une Église ou rend visite à un responsable d'Église, c'est l'**Église desservie** qui devra prendre en charge les frais.

- S'il s'agit d'une activité de la région, ou d'une autre dépense qu'il est difficile d'imputer à l'Église locale visitée, c'est la région qui devra prendre en charge les frais.

- Si toutefois ce déplacement est demandé par la FEEBF : candidature d'une Église ou d'un ministère à suivre, conflit suivi par la FEEBF, représentations MIB ou autres demandées par la FEEBF... ce sera à **la FEEBF** de rembourser les frais.

4

Coordination entre les Régions et les Départements de la FEEBF

*La région est
une structure
porteuse pour
des projets
d'implantations*

AVEC LE DEPARTEMENT EVANGELISATION - MIB

Il y a des postes d'évangélisation de la MIB dans les régions. Ces postes sont sous la tutelle du Comité du **Département Evangélisation-MIB** (Cf. *Livre Jaune – Textes Cadres du Département Evangélisation sur www.feebf.com*, onglet Développement). Ce dernier peut intervenir en direct sur le poste sans passer nécessairement par la région. Selon l'objet de l'intervention, le président de la région sera tenu informé ou non. La nomination d'un pasteur ou d'une équipe de responsables d'un poste de la MIB relève de la seule compétence du Comité du DE-MIB. Le président pourra être consulté autant que de besoin. Le DE-MIB pourra solliciter le soutien humain voire financier de la région vis-à-vis d'un poste en difficulté.

La région est une structure porteuse pour des projets d'implantations d'Églises. Elle permet de développer des actions solidaires et de mobiliser les Églises locales sur des projets qu'elles peuvent facilement identifier.

La région permet de bien entourer les recherches pionnières et postes d'évangélisation existants, de les intégrer dans une communion fraternelle et de pourvoir à leurs éventuels besoins d'aide ministérielle.

Toutes les personnes d'une région qui ont à intervenir dans les postes d'évangélisation s'attachent à respecter la personnalité, la tendance spirituelle et le style ecclésial du poste, même si cela ne concorde pas exactement avec leurs vues personnelles des choses.

Concernant les essaimages.

Le Département Evangélisation encourage les Églises locales capables de se reproduire à le faire en s'engageant dans des essaimages. Dans la mesure où la création d'Église par essaimage contribue au développement de notre projet fédératif, il est juste que chaque région informe le Département Evangélisation sur les essaimages qui sont mis en œuvre en son sein.

Si, à l'échelle d'une région, les Églises travaillent ensemble pour évangéliser certaines communes où il n'y a pas encore d'Église évangélique, si elles prennent l'habitude de s'encourager mutuellement



en mettant au service les unes des autres les talents présents dans chacune d'entre elles, si elles se mobilisent autour d'un programme de prière commun pour l'évangélisation de leur région, alors le Royaume de Dieu progressera inévitablement dans notre pays !

AVEC LE DEPARTEMENT FORMATION et les autres.

Le Département Formation de la FEEBF propose des sujets et des modules de formation aux régions. Il y a là un vrai potentiel pour aider les Églises locales.

Certaines régions ont organisé par le passé ou organisent encore aujourd'hui des programmes de formations divers. Le même raisonnement tenu pour l'évangélisation vaut ici pour ces initiatives : il serait juste que chaque région qui prend l'initiative de mettre en place une formation en informe le Département Formation de la FEEBF. De cette façon, tant pour l'évangélisation que pour la formation, on peut appréhender d'une façon plus juste ce qui se fait au niveau de notre vie fédérative. Et cela devient dès lors un encouragement pour chacun.

Avec le **Département Enfance et Jeunesse**, comme avec le **Département des Ministères géré par la CDM**, les régions doivent travailler en bonne intelligence.

Tout est question de communication et de relations pour que notre vivre ensemble soit fluide et fécond. Nos Départements proposent de nombreux outils aux Églises et donc aux régions. Si les Départements de la FEEBF doivent toujours avoir le souci d'une communication claire et régulière auprès des régions, ces dernières ne doivent pas hésiter à aller vers les responsables des Départements pour les interroger et échanger avec eux.

*Tout est
question de
communication
et de relations
pour que notre
vivre ensemble
soit fluide et
fécond*

5

Le Découpage Des Régions

Actuellement (début 2010), **il existe dix régions** ainsi que des territoires non organisés en région vu le peu ou le manque d'Églises baptistes de notre Fédération existantes sur ces lieux ou compte tenu d'autres structures déjà en place non affiliées avec la FEEBF :

- Corse : une recherche pionnière à Ajaccio
- La Réunion : une Église à Saint-Pierre et une à Saint-Denis ⁴

Voici la liste de ces régions avec leurs secteurs et leurs particularités à **début 2010** (Les numéros renvoient à la carte mise en annexe 2) :

9

1/ Nord - Pas de Calais

16 Églises fédérées, 1 recherche pionnière (Arras).

Quatre secteurs différents : la *Métropole Lilloise*, le *Hainaut*, l'*Artois-Douaisis* et la *Cote d'Opale* aujourd'hui dépourvue d'Églises baptistes de la FEEBF.

2/ Picardie - Normandie

12 Églises fédérées, 1 poste MIB, 1 essaimage.

Trois secteurs différents : la *Normandie* la *Picardie* et les *Ardennes*.

3/ Bretagne

4 Églises fédérées, 1 poste MIB, 1 essaimage.

- ⇒ Il est proposé d'étudier sérieusement une implantation MIB à Rennes qui permettrait à cette région faible de se renforcer et d'avoir un centre accessible par toutes les Églises de cette région.

4/ Centre-Ouest

7 Églises fédérées, 4 postes MIB, 5 essaimages, 1 recherche pionnière.
Région divisée en deux secteurs, Nord et Sud.

⁴ Il n'existe pas d'autres Églises baptistes de la FEEBF dans les DOM TOM

5/ Centre

4 Églises fédérées et 1 recherche pionnière.

Avec la Bretagne, cette région est la plus pauvre en nombre d'Églises de notre fédération.

- ⇒ Il est proposé d'étudier sérieusement des implantations MIB à Gien, Nevers, Auxerre, Chartres, et Châteauroux ou encore d'étudier un développement de l'Église de Bourges.

10

6/ Est

10 Églises fédérées et une recherche pionnière à Vitry le François.

7/ Sud-Ouest

5 Églises fédérées, 3 postes MIB.

8/ Rhône-Alpes

6 Églises fédérées.

Deux secteurs différents : *Alpes* et *Rhône-Loire*

9/ Sud-Est

11 Églises fédérées, 1 recherche pionnière à Saint-Raphaël.

10/ Île de France

35 Églises fédérées, 2 postes MIB, 1 recherche pionnière à Arcueil-Cachan.

La région Île de France est la plus importante des régions et celle qui demande le plus de représentativité et de moyens. Elle est formellement reconnue sous le nom de « Convention Baptiste Ile de France » (CBIF)

Lors d'une Convention Baptiste Ile de France – Pastorale, précisément convoquée sur ce sujet à l'Avenue du Maine le lundi 2 février 2009, il a été décidé de créer quatre secteurs.

Chaque secteur est animé par un responsable qui aura statut de vice-président, qui sera donc membre du Bureau de la CBIF et donc chargé du suivi d'un dossier spécifique afin de décharger autant que possible le Président de la CBIF.

Les secteurs seront les suivants :

- *IDF-Paris* intra-muros (y compris banlieue limitrophe très proche),
- *IDF-Nord-Est*,
- *IDF-Sud*
- *IDF-Ouest*.

Particularités de la région Ile-de-France

- ✓ Le nombre élevé de partenaires protestants et évangéliques avec lesquels il faut entretenir des relations.
- ✓ De nombreuses représentations à assurer liées essentiellement au fait qu'il y a une « région FPF » qui gère des services communs (aumônerie des hôpitaux, aumônerie des aéroports, commission œcuménique) sans compter une participation régulière pour animer une émission sur Fréquence Protestante (radio régionale qui partage sa fréquence avec Radio Notre-Dame).
- ✓ Des contraintes budgétaires liées aux implications ci-dessus : contribution annuelle au fonctionnement de Fréquence Protestante, participation aux frais de fonctionnement des aumôniers aux hôpitaux...
- ✓ Cette situation a des répercussions pratiques évidentes : la Convention Baptiste Ile de France gère un budget conséquent ce qui signifie que les Églises sont sollicitées de façon significative sur le plan financier ; la CBIF se comporte comme une quasi association avec assemblée générale et adoption d'un budget.

Conclusion

Notre Fédération est dans une dynamique censée favoriser la croissance. Même si, pour l'heure, sa taille et ses moyens demeurent modestes, les besoins de rapprochement, de collaboration et d'entraide existent. D'où la nécessité d'avoir des régions qui fonctionnent bien, de façon cohérente en elles-mêmes et avec notre projet fédératif.

En effet, notre force se situe sur le terrain des régions dans la mesure où celles-ci savent tirer le meilleur parti des forces de chaque Église locale. Les responsables de la Fédération ont besoin de pouvoir s'appuyer sur des régions qui vivent la vision de la Fédération (cf. *But et missions de la FEEBF*, pg.2)

Certes, presque toutes nos régions sont vastes. Certes, nos Églises sont disséminées dans 8 régions sur 10. Certes, nos moyens pour soutenir les présidents sont limités... Mais Dieu nous fait la grâce de croire qu'un développement est possible et qu'avec le temps, des possibilités nouvelles peuvent nous être données.

Là où il y a une bonne organisation et un président qui prend sa tâche à cœur, des liens se tissent entre les Églises, des projets communs voient le jour, les difficultés sont souvent détectées plus tôt et donc traitées plus rapidement et une réelle entraide entre Églises se développe.

Parce que chacun assumera ses responsabilités avec joie et confiance dans le Seigneur, parce que chaque président de région acceptera d'honorer avec enthousiasme sa mission dans l'esprit rappelé dans ces pages, parce que chacune de nos Églises, postes MIB et recherches pionnières jouera le jeu de la vie fédérative là où Dieu l'a placé, **« notre foi en Dieu se fera connaître en tout lieu ». Oserions-nous avoir la foi de rajouter : « de telle manière que nous n'aurons pas besoin d'en parler » ?**



ANNEXE 1

LA REALITE REGIONALE ET LES TEXTES DE LA FEEBF

En 2006, le pasteur Etienne Lhermenault, alors Secrétaire Général de la FEEBF, a rédigé quelques réflexions sur la réalité régionale dans la FEEBF. Nous avons extrait de son propos le chapitre suivant.

13



I. LA REALITE REGIONALE ET LES TEXTES DE LA FEEBF

A Statuts :

Les statuts de la FEEBF ne portent aucune mention d'une réalité régionale, ni même d'une quelconque réalité intermédiaire entre le Conseil de la FEEBF et les Églises locales si ce n'est en matière d'évangélisation avec la MIB.

Commentaire : il y a là probablement un résultat de l'histoire avec une Fédération dont les dimensions longtemps modestes n'ont pas impliqué de besoin de structures intermédiaires. Je crois qu'il y a aussi une résistance « idéologique » à un système qui apparaît comme menaçant pour l'autonomie de l'Église locale. En effet, elle aurait à rendre compte à une région en plus de la Fédération et pourrait à terme être éloignée du lieu de décision par le biais de délégations successives comme dans le modèle presbytéro-synodal (délégation de pouvoir de l'Église à la région qui elle-même délègue une partie de ses prérogatives au niveau national => un synode national ERF est composé de représentants des régions et non des Églises locales MAIS il y a des synodes régionaux.)

B Textes du Congrès :

1 la première mention d'une vie régionale apparaît dans le texte « Églises de Jésus-Christ dans la famille spirituelle de la Fédération des Églises Evangéliques Baptistes de France » de mai 1986 en ces termes :

La création et la mise en place progressive d'une vie régionale de la Fédération constitue également un moyen de rapprochement des Églises sur le plan régional. En fait, c'est dans le désir de rapprochement et de communion avec les Églises de la Fédération géographiquement les plus proches que se vérifie le plus souvent, pour l'Église candidate à son admission dans notre Fédération, l'authenticité de son désir. (par. I Vivre de manière engagée dans la Fédération – alinéa c).

Commentaires : Je n'ai pas connaissance de la façon dont la vie régionale s'est historiquement mise en place, mais ce texte non seulement mentionne le fait mais en mentionne les ressorts : désir de rapprochement et de communion entre Églises qui est à la base de l'existence de notre Fédération (voir préambule des Statuts) – par ailleurs le processus d'adhésion des Églises qui souhaitent rejoindre la FEEBF fait écho au vœu de ce texte en stipulant suite à la citation que « *Notre Fédération étant organisée en régions, l'Église sera dès lors invitée à participer à la vie régionale et à entretenir des relations avec les Églises du secteur.* » Il y est fait écho dans les engagements publics pris par l'Église lors de l'admission :

Entrer dans la Fédération, c'est entrer dans une famille où chacun doit tenir sa place. Cela est vrai aussi bien dans le cadre national que dans votre région. Vous aurez donc le souci d'être représentés au Congrès annuel, aux rencontres régionales, comme aux diverses pastorales qui tissent les liens concrets qui nous unissent les uns aux autres. Etre présents veut dire participer aux travaux, préparer la réflexion dans le cadre de votre Église lorsqu'une question est en débat et rechercher non pas d'abord votre propre intérêt, mais le bien de toutes les Églises. C'est également accepter de mettre en œuvre les décisions qui auront été prises lors des rencontres et particulièrement des Congrès annuels. (Texte « Accueil d'une nouvelle Église dans la Fédération »).

2 La deuxième mention apparaît dans le texte « Le ministère pastoral » à propos de l'évaluation et de la reconnaissance du ministère, je cite :

L'évaluation finale de la Commission des Ministères se situera après ces trois étapes. Elle portera sur l'aptitude globale au ministère pastoral, manifestée par le candidat à partir des critères exprimés dans la deuxième partie du présent document. L'avis de l'Église locale et des autres Églises de la région sera évidemment extrêmement important pour permettre à la commission de se faire une opinion.

[...] la reconnaissance du ministère du candidat est célébrée par un culte durant lequel elle sera manifestée par la prière et l'imposition des mains. C'est le sens de ce qui existe dans nos Églises sous le nom de consécration. C'est l'Église locale dans laquelle le pasteur-proposant exerce son ministère qui sera maîtresse d'œuvre de cette célébration, en collaboration avec les autres Églises de la Fédération représentées par des pasteurs de la région et, si possible, un représentant du Conseil de la Fédération.

3 Conclusion : il y a très peu de mentions des régions dans l'ensemble de nos textes fondamentaux, preuve s'il en était que cette dimension n'a pas d'existence institutionnelle. Par contre, les deux mentions sont plutôt récentes (1986 et 2000) et surtout importantes puisqu'elles touchent l'entrée d'une Église dans la FEEBF et la reconnaissance du ministère pastoral.



ANNEXE 2

